

Commune
de
BLAIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 SEPTEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le vingt-deux Septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 15 Septembre 2016.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 25 – REPRESENTES : 4.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène, ORDRONNEAU Séverine et PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge et Mmes POYER Audrey et SCHLADT Rita.

EXCUSES : M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à Mme COOREVITS Catherine*), Mme GUINEL Marie-Jeanne (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*), M. MORMANN Nolann (*pouvoir à MORMANN Cédric*) et M. RICARDEAU James (*pouvoir à Mme LE BORGNE Véronique*).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Yolande DUBOURG et Véronique LE BORGNE.

| | |
|----------------|------------------------------|
| OBJET : | <i>Dénomination de rues.</i> |
|----------------|------------------------------|

N° 2016 / 09 / 16

Du fait de l'engagement de travaux d'urbanisation, il y a lieu de dénommer les voiries principales des futurs lotissements « Le Parc des Bateliers » (Promoteur : European Homes, au Grand Moulin) et « Les Allées d'Armorique » (Promoteur : SARL Armorique, à la Chaussée), ainsi que le nouveau giratoire récemment aménagé sur la RN 171, au niveau du boulevard de la Résistance.

Vu la proposition de membres des Commissions Culture – Tourisme - Patrimoine et Urbanisme – Agriculture – Travaux en date du 5 Juillet 2016, Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le choix suivant :

- voie principale de desserte du futur lotissement « Le Parc des Bateliers », dans le quartier du Grand Moulin : **rue des Bluteaux,***
- voie intérieure de desserte du futur lotissement « Le Parc des Bateliers », dans le quartier du Grand Moulin : **rue du Béal,***
- voie principale de desserte du futur lotissement « Les Allées d'Armorique », à la Chaussée : **rue des Bruyères,***
- nouveau giratoire du boulevard de la Résistance : **rond-point de la Paix.***

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 26 Septembre 2016,

Le Maire.

Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20160922-CM-2016-09-16-
DE
Date de télétransmission : 26/09/2016
Date de réception préfecture : 26/09/2016

